



CONSEILS DE QUARTIER

DU VIEUX-BOURG

CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-BOURG CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de la 5e assemblée tenue le mercredi 8 mars 2023, à 19 h au
Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 2, rue du Fargy– petite salle**

PRÉSENCES :

| | |
|-----------------------------------|---|
| M. Éric Courtemanche-Baril | Président (2023) |
| M ^{me} Caroline Bergeron | Vice-présidente (2024) |
| M. Guillaume Dufour | Trésorier (2024) |
| M ^{me} Karina Painchaud | Administratrice (2023) |
| M ^{me} Monique Langevin | Secrétaire (2024) |
| M ^{me} Valérie Martel | Administratrice cooptée (2023) |
| M. Daniel Chouinard | Administrateur (2023) |
| M. Philippe Beauchamp | Administrateur cooptée (2023) |
| Mme Isabelle Roy | Conseillère municipale - district Robert-Giffard |
| M. Stevens Melançon | Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency |

ABSENCES :

| | |
|----------------------------|------------------------|
| M ^{me} Émilie Roy | Administratrice (2023) |
| M. Daniel Chamberland | Administrateur (2024) |

IL Y A QUORUM

AUTRE PRÉSENCE :

| | |
|--------------------------------------|--|
| M ^{me} Camille-Esther Garon | Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne |
|--------------------------------------|--|

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | |
|--|-------|
| 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour | 19h00 |
| 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 8 février 2023 | 19h05 |
| 3. Activités et comités du conseil de quartier | 19h10 |
| a) Suivi du procès-verbal | |
| b) Résolutions : | |
| - Feu de signalisation (intersection Avenue Royale, rue Labelle/Odette Pinard | |
| - Enfouissement des fils électriques et du réseau câblé site patrimonial de Beauport | |
| c) Correspondance | |
| d) Avenue Royale, rue conviviale | |
| e) Table de concertation vélo | |
| f) Suivi programme de sécurité École Freinet | |
| 4. Période réservée aux conseillers municipaux | 19h40 |
| 5. Suivi de la ville de Québec | 19h55 |
| 6. Présentation d'un organisme du quartier : Le Pivot | 20h00 |
| 7. Questions et commentaires du public | 20h30 |
| 8. Divers | 20h45 |
| 9. Clôture de réunion | 21h00 |

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- L'item « Table de concertation vélo » est retiré de l'ordre du jour.
- Le point suivi de la trésorerie est ajouté au point 3 g)
- Le point suivi des rencontres auxquelles des membres du CA-CQVB ont participé au point 3 h)

Sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Philippe Beauchamp, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié par le président.

2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 8 février 2023

Les modifications suivantes sont apportées au dernier procès-verbal :

- page 1 : Les noms de Mme Émilie Roy et de M. Guillaume Dufour doivent enlevés de la liste des présences.
- page 4, item b) : Le nom de Mme Annie-Pierre Bélanger doit être remplacé par « la représentante de la firme Bild »; 2^e et 5^e points.
- page 6 : précision à ajouter quant aux fonctions de la secrétaire - « Monique Langevin est nommée au poste de secrétaire et signataire au compte bancaire, en remplacement de Mme Émilie Roy. »
- page 8, au dernier point de l’item 7, il faut lire M. Daniel Chamberland plutôt que M. Daniel Chouinard.

Sur proposition de Mme Karina Painchaud, secondé par M. Philippe Beauchamp, il est résolu unanimement d’adopter le procès-verbal tel que modifié.

3. Activités et comités du conseil de quartier

- Suivi du procès-verbal

Aucun suivi ne découle du dernier procès-verbal qui ne soit déjà remis à l’ordre du jour.

- Résolutions

- La discussion concernant la résolution proposant l’installation d’un feu de de signalisation (intersection Avenue Royale, rue Labelle/Odette Pinard est reportée après l’intervention de Mme Isabelle Roy à ce sujet; au point 8 de l’ordre du jour.

- Pour la résolution portant sur l’enfouissement des fils électriques et du réseau câblé.

M. Éric Courtemanche Baril présente la résolution. M. Daniel Chouinard nous partage une préoccupation importante sur les coûts que cela pourrait engendrer pour les résidents et les commerçants à la suite de modifications majeures pour leur terrain, entrée électrique, et esthétique sur leur résidence.

M. Chouinard confirme qu’il serait en accord avec un projet d’enfouissement des fils électriques mais pas si les citoyens se retrouvent seuls pour payer ces sommes importantes pour les modifications à leur terrain et bâtiment. Les membres du conseil s’entendent pour ajouter à la résolution qu’un programme d’aide financière soit aussi prévu pour les résidents et les commerçants lors de l’enfouissement des fils électriques.

RÉSOLUTION 22-CA-16

- Considérant que le site patrimonial de Beauport se déploie sur 6 km sur l’avenue Royale depuis 1985

- Considérant que seulement 325 mètres de cette avenue où les fils sont enfouis
- Considérant que les sites patrimoniaux du Québec sont prioritaires dans l'enfouissement des fils
- Considérant que les autres sites patrimoniaux de la ville de Québec ont la chance que les fils électriques soient enfouis sur l'ensemble de leur territoire
- Considérant la valeur historique de l'avenue Royale

Sur proposition de M. Éric Courtemanche Baril, secondé M. Guillaume Dufour et approuvé à l'unanimité : le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la ville de Québec de prévoir et d'effectuer obligatoirement et prioritairement l'enfouissement des fils électriques et du réseau câblé lors de travaux d'infrastructure majeur sur l'avenue Royale, sur l'ensemble du site patrimonial de Beauport; et de prévoir un programme d'aide financière aux propriétaires résidentiels et commerciaux.

- Correspondance reçue (présentée par M. Philippe Beauchamp)
 - a) Le 9 février, M. Denis Guay nous a transmis copie du courriel qu'il a adressé à M. Jean-François Simard suggérant de réactiver le feu rouge à la sortie François-de-Laval de l'Autoroute Dufferin-Montmorency.
 - b) Le 10 février, M. Michael O'Neill nous inscrit en copie du courriel qu'il transmet à Mme Isabelle Roy dans laquelle il propose à la conseillère municipale de lui soumettre un projet de lettre destinée à Hydro-Québec relativement au mur de blocs de béton installé sur l'avenue Royale. L'intervention de Mme Roy concernant ce dossier, répond à la proposition de M. O'Neill.
 - c) Nous avons reçu le compte rendu de la réunion de la Table de concertation vélo tenue le 6 février.
 - d) Dans son courriel du 6 mars, M. Michael O'Neill nous fait part des inconvénients causés par le bruit des mobylettes. Il est d'avis qu'une importante campagne de sensibilisation et d'éducation doit être conçue et diffusée pour rappeler les exigences réglementaires. Il suggère également que des vérifications aléatoires soient effectuées à la sortie des écoles primaires et secondaires.
Proposition appuyée par Mme Valérie Martel; il est important d'informer avant de sévir, ajoute Mme Isabelle Roy.
 - e) Le 6 mars également, M. Robert Bergeron suggère une consultation publique des résidents de l'avenue Royale, avec le service Transport et mobilité intelligente concernant la sécurité sur l'avenue Royale.
 - f) Le CQ de Montcalm a adopté une résolution sans se positionner sur les moyens à adopter par la Ville (par exemple les pénalités) pour les contrevenants à l'implantation d'arbres sur les terrains munis de stationnement.
 - g) Invitation reçue de la Ville pour participer à une séance d'échanges avec les conseils de quartier sur des adaptations en matière de déneigement, le 20 mars.

M. Éric Champagne Baril, M. Daniel Chouinard et Mme Valérie Martel représenteront le CQ Vieux-Bourg

- h) La réponse de Mme Catherine Vallières, conseillère à la mise en valeur du patrimoine, répond en partie à la demande initiale du conseil de quartier qui était de pouvoir rencontrer quelqu'un en mesure de nous expliquer la façon de procéder et de nous présenter les modalités d'acceptation ou les motifs de refus lors d'une rénovation ou une modification apportée sur un bâtiment patrimonial.

La Commission d'urbanisme vérifie la qualité et la conformité des travaux après qu'ils sont effectués !

Mme Isabelle Roy précise que des spécialistes sont disponibles en amont pour expliquer les règles et procédures et ajoute que chaque secteur a ses règles et objectifs ! Disposée à venir nous en parler.

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

M. Daniel Chouinard est d'avis qu'il devrait y avoir un registre public pour connaître quels projets ont été réalisés et quelles ont été les différents critères pour ces projets de rénovation.

- Avenue Royale, rue conviviale

Mme Karina Painchaud fait un bref retour sur les actions posées par le groupe de travail depuis la 1^{re} rencontre

- a) d'identifier un projet réaliste et réalisable;
- b) cibler une zone spécifique de l'avenue Royale
- c) viser un projet existant ou sur le point de se réaliser

Le comité a poussé ses démarches un peu plus loin.

Résumé des interventions lors de la 2^e rencontre tenue le 7 mars :

- Par l'entremise du 311, Monique Langevin a pu parler avec M. Dave Côté du STMI qui travaille sur le projet « Avenue Royale, rue conviviale » avec son collègue Marc-Antoine Métivier. Une rencontre est souhaitée à brève échéance !

- Karina Painchaud a rencontré Mme Isabelle Roy pour lui présenter le projet. Mme Roy entérine les intentions du comité quant au secteur choisi et précise qu'elle a déposé une demande pour l'inspection du « Café de la poste »

- Daniel Chamberland a discuté avec une représentante du Marché public; nous avons l'aval de ce groupe pour notre projet.

Les prochaines étapes :

- Guillaume contactera d'autres CQ où des travaux similaires ont été exécutés ou en voie de réalisation. Ex. : St-Roch, Limoilou, etc.

- Karina rencontrera Mme Manon Dumas, du CDC

- Daniel fera la tournée des commerces installés dans le secteur visé pour leur présenter le conseil de quartier, connaître leurs attentes et opinions.

Karina termine en souhaitant qu'il sera possible de réunir tous les intervenants touchés par le projet, et Mme Isabelle Roy, avant la prochaine rencontre du CQVB.

- Suivi programme de sécurité École Freinet

M. Daniel Chouinard nous rappelle que l'école veut produire un vidéo de sensibilisation à la sécurité près de l'école sur le boulevard Des Chutes, et informe que le projet a été déposé en novembre dernier. L'annonce des projets retenus sera faite en mars.

- Trésorerie

- Le chèque reçu de la Ville a été déposé.

- À la suite de la nomination de Monique Langevin, des changements seront faits auprès du Registraire des entreprises et de la banque.

- Guillaume Dufour pose ensuite différentes questions à Mme Camille-Esther à savoir si un guide est disponible concernant les dépenses administratives; quelles sont les dates de l'exercice financier du CQ; est-ce que le solde budgétaire non dépensé est reporté à l'année suivante; quelle est la date de dépôt du montant destiné au CQ ?

- Suivi des rencontres auxquelles des membres du CA-CQVB ont participé

- Vision itinérance : présentation des différents acteurs; préoccupations; la démarche se poursuivra jusqu'à l'automne. Un plan d'action sera dressé.

- Projet de règlement pour encadrer l'utilisation extérieure des pesticides : Un permis sera demandé aux vendeurs pour une meilleure utilisation des pesticides. La Ville essaie de jumeler les interventions pour mieux travailler ensemble.

- Gestion des matières résiduelles. Rencontre organisée par la CMQ. Dépôt de mémoires très intéressants. Vision

4. Période réservée aux conseillers municipaux

- Mme Isabelle Roy, conseillère municipale du district Robert-Giffard :

- a- Intersection dangereuse : une demande a été transmise à l'administration et discutée dès le lendemain; un examen a été demandé pour la possibilité d'installer des feux. Des policiers ont été mandatés aux 2 intersections (Royale et boul. des Chutes); le flux de circulation (véhicules, piétons et cyclistes) ne justifie pas l'installation de feux de circulation pour l'intersection Des Chutes/Odette-Pinard; pour l'intersection Royale/Labelle le service des transports et le service de police continuent leur examen. Il y aura des ajouts d'application réglementaire. Un sommaire décisionnel sera présenté en mai.

- b- les activités ont diminué pendant la relâche comparativement aux efforts déployés pendant la pandémie

- c- pour les camps d'été, une inscription à la semaine sera possible; pour

Beauport, la date est fixée au 19 avril. L'embauche de moniteurs et assistants moniteurs est en cours.

d- le dossier des blocs de béton est en judiciarisation; le citoyen (propriétaire) a demandé à Mme Roy de ne pas poser d'action.

e- Le terrain de Gailuron : Des consultations publiques sont prévues. Le lot a été acheté par la Ville l'an dernier.

3 volets à considérer : l'intérêt archéologique; patrimoine industriel (un vieil édifice construit à l'intérieur des murs); permis de démolition émis.

f- la Ville est toujours à la recherche de brigadiers.

g- une rencontre fort intéressante a eu lieu sur les insectes et les dommages qu'ils causent, et l'ampleur des coupes nécessaires; du bois de frêne sera disponible pour les projets communautaires et les artisans.

- M. Stevens Melançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency :

a- un document sera publié au début d'avril sur les travaux de réfection des rues : 'patchage', bordures, infrastructures majeures.

b- la Ville prend des mesures efficaces concernant les nids de poule : il suffit de transmettre une photo au 311; intervention en 24-48 heures.

c- ses demandes concernant le déneigement ont été refusées à nouveau.

d- les travaux d'agrandissement de la bibliothèque Étienne-Parent et de réfection du boul. Ste-Anne sont décalés à cause du retard dans les travaux de la bibliothèque Gabrielle-Roy.

e- en terminant, M. Melançon suggère d'adresser nos demandes directement au conseiller concerné; c'est plus rapide que de passer par la Ville.

f- la politique concernant les sacs mauves est incessible, récurrente.

S'il s'avère que vous recevez trop de sacs, prévenir le 311 pour ajuster la quantité.

g- Hydro-Québec accuse des retards considérables dans l'exécution des travaux; un ordre prioritaire a été établi.

5. Suivi de la Ville de Québec

- a- Mme Camille-Esther Garon répond à quelques questions soulevées plus tôt par le trésorier : le CA du conseil de quartier décide de ses dépenses, selon les règles établies; l'année financière se termine le 31 décembre.

M. Dufour demande à quelle année financière s'appliquent les 2 500 \$ reçus dernièrement. Réponse suivra.

b- Une résolution devra être adoptée par le CQVB pour que Mme Garon puisse agir comme présidente de l'AGA. Elle sera accompagnée par 2 collègues.

Une AGA dure habituellement environ 45 minutes.

Elle transmettra un modèle de rapport et produira un tableau annuel des résolutions, 2 semaines avant l'AGA.

La promotion est assurée par l'équipe de la Ville : convocation, documents et matériel requis, etc.

- c- comme le président n'a pas encore reçu la copie du plan de requalification de l'avenue Royale produit en 2017, il songe à faire appel à la Loi d'accès à l'information.
Démarche suggérée également par quelques personnes de la salle, dont M. Melançon qui entend procéder ainsi.

6. Présentation d'un organisme du quartier – LE PIVOT

Très intéressant exposé présenté par M. Richard Moisan, adjoint, Vie communautaire.

L'organisme assure la gestion de 3 centres --Pavillon Giffard, Ulric-Turcotte et le centre communautaire des Chutes--; un budget de quelque 3 millions \$; 20 personnes y travaillent à temps plein. Le Pivot assure également la gestion et l'entretien des bâtisses.

Entre 22 000 et 25 000 heures par année sont consacrées au bénévolat.

Organisme reconnu par la Ville et la Fédération provinciale des centres de loisirs.

Les services offerts sont très variés, allant d'ateliers de vie active pour les aînés, halte-garderie, loisirs adaptés, organisation de fêtes populaires, jusqu'à des ateliers spécialisés (photos, langues, etc.)

Une Table de concertation sur l'itinérance a été créée, et quelques projets sont en cours de réalisation dont la 'promotion' des escaliers du secteur, et la déviation de la piste cyclable à l'intérieur du quartier Montmorency.

7. Questions et commentaires du public

- M. Robert Bergeron s'informe des suivis donnés aux lettres adressées au CQ. Le président l'informe que tous les membres du CA en reçoivent copie.

- M. Michael O'Neill estime que le document de 2017 sur la requalification de l'avenue Royale est un document important; il est blessé par le fait que les gens ne semblent pas s'en préoccuper!

M. Melançon fera une demande d'accès à l'information pour en obtenir une copie, mais que les délais sont souvent longs.

- M. Jean-Philippe Hernandiz affirme que le document a déjà été sur Internet ! Il demande par ailleurs où s'adresser pour obtenir du bois de frêne.

Les travaux dans le Parc Chabanel ne sont pas commencés mais il pourra s'adresser au 311.

- M. Robert Bergeron suggère que le conseil Vieux-Bourg rencontre le conseil de Boischatel concernant l'enfouissement des fils; et que les intervenants politiques reçoivent copie de nos interventions relatives aux rues conviviales.

8. Divers

- Mme Camille-Esther Garon vérifiera avec le service de planification et orientations pour obtenir copie du dossier de requalification de l'avenue Royale.
Elle demande d'être plus précis sur les services recherchés pour faciliter ses

recherches et démarches; et nous rappelle que les documents relatifs à l'AGA nous seront transmis rapidement.

Outre la séance d'échanges sur des adaptations en matière de déneigement, le 20 mars, Mme Garon nous informe de la tenue d'une consultation publiques sur les corridors scolaires désignés et aménagement des trottoirs : École de la Pléiade, nouvelle école sur l'avenue des Vents, et boulevard Loiret.

- Mme Valérie Martel nous informe que l'école Mgr Robert organisera une vente de livres pour financer la rénovation de sa bibliothèque, le 13 avril; et nous invite à ne pas hésiter à leur faire don de nos livres. Elle nous parle ensuite d'un projet de parc d'hébertisme (sur la rue Coubertin, derrière le complexe Le Divin). Le terrain a été acquis par la Ville. Ce projet fera l'objet d'une consultation publique.
- À la lumière des informations de Mme Isabelle Roy, le conseil de quartier Vieux-Bourg maintient sa position et présente cette résolution :

RÉSOLUTION 22-CA-17

-Considérant le trafic de transit en augmentation à cette intersection et ce pour l'ensemble des directions

-Considérant les différents types de déplacement à cette intersection (camion, autobus, voitures, cyclistes et piétons)

-Considérant que cette intersection est fréquentée par de nombreux élèves de l'école Freinet

-Considérant que deux commerces se trouvent à cette intersection (dépanneur/boucherie avec station-service et crèmerie)

-Considérant la configuration particulière de cette intersection et des accès à ces commerces

-Considérant la dangerosité pour l'ensemble des utilisateurs de cette intersection

-Considérant que la sécurité routière est une priorité pour les membres du conseil de quartier.

Sur proposition de M. Éric Courtemanche Baril, secondé par Mme Monique Langevin et adopté à l'unanimité :

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la ville de Québec la mise en place d'un feu de circulation avec passage piéton prioritaire à l'intersection de l'avenue Royale et Labelle/Odette Pinard et de revoir aussi les entrées et sorties donnant accès aux commerces pour la sécurité de tous.

9. Clôture de réunion

L'assemblée est levée à 21h10.

L'assemblée générale annuelle et la prochaine séance régulière auront lieu le mercredi 12 avril à 19h00.

M. Éric Courtemanche

Président

Monique Langevin

Secrétaire